



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des personnes âgées

Question écrite n° 119145

Texte de la question

M. Michel Liebgott attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur les inquiétudes des retraités. La Confédération française des retraités regrette profondément le report de la réforme de la prise en charge de la perte d'autonomie. Cette réforme avait été promise lors de la campagne électorale de 2007. Par ailleurs, les retraités vont être, une fois de plus, lourdement touchés par l'augmentation de la fiscalité sur les mutuelles. Il devient dans ces conditions difficile d'accepter la discrimination tarifaire par l'âge. Enfin, de nombreuses menaces se profilent sur la fiscalité applicable aux retraités justifiant leur grande inquiétude. Il lui demande donc de lui indiquer son avis sur le sujet.

Données clés

Auteur : [M. Michel Liebgott](#)

Circonscription : Moselle (10^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119145

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 octobre 2011, page 10494

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)